minisme va en s'atténuant du déterminisme 1 au déterminisme 4 (pour plus de détails, voir Reymond, *Revue de théol. et phil.*, 1935, n° 34). Enfin, Cicéron manifeste son originalité non comme penseur, mais comme écrivain et comme homme : effort de sympathie réelle vis-à-vis des personnalités stoïciennes, sinon vis-à-vis de leur théorie, et cette attitude n'est pas habituelle à l'école philosophique à laquelle appartenait Cicéron.

M. FAVEZ félicite Mme Virieux-Reymond d'avoir su apporter tant de clarté démonstrative dans un des chapitres les plus obscurs de la philosophie.

Au déjeuner qui réunit ensuite les membres du Groupe romand, M. FAVEZ donna des nouvelles d'amis français : de l'administrateur de la Société, M. Marouzeau, de MM. Ernout, Yon... Il leur adresse, au nom du Groupe, sa sympathie. Puis il rappelle les devoirs du Groupe romand envers ses collègues français, la *Revue des Études latines* et l'humanisme.

M. Favez constate avec satisfaction que le Groupe romand ne fait que s'accroître, et il souhaite cordialement la bienvenue aux nouveaux membres.

Après quelques paroles de M. le conseiller d'État Piller et de M. le chanoine Pittet, les membres du Groupe visitèrent les bâtiments grandioses de la nouvelle Université de Fribourg et l'église des Cordeliers, où le R. P. Moullet fit admirer le beau triptyque du « Maître à l'œillet ».

III.

SÉANCE DU 4 MAI 1941

A SAINT-MAURICE

Président : M. Ch. FAVEZ.

Membres présents. — MM. J. Béranger, D. van Berchem, J.-P. Borle, A. Brauen, Mlle E. Bréguet, M. J. Breitmeyer, M. l'abbé E. Cantin, Mlle H. Castella, MM. P. Chessex, P. Collart, Ch. Favez, l'abbé J. Gachet, W. Gunning, M. Jeanneret, A. Labhardt, R. Monnard, M. Niedermann, J. Nussbaum, A. Perrenoud, G. de Plinval, Mme A.-M. Reymond, Mlle C. Robichon, MM. L. Stubbé, S. Vautier, Mme A. Virieux.

A ces membres du Groupe s'étaient joints : Mgr Burquier, abbé de Saint-Maurice, évêque de Bethléem, MM. les chanoines Dupont-Lachenal, président de la Société d'histoire du Bas-Valais, et Rageth, recteur

du Collège, M. M. Zermatten, homme de lettres, Mmes Favez, Labhardt, Mlle Niedermann, MM. Virieux, Duckert, Kaelin.

Séance administrative.

M. Favez, président, adresse un salut aux membres du Groupe mobilisés et lit plusieurs lettres d'excuse, dont une de M. A. Oltramare, qui, pour raison de santé, n'a pu venir assister à cette séance. L'absence du fondateur du Groupe romand est vivement regrettée. De France, les nouvelles sont rares : M. Marouzeau est en bonne santé. M. Wuilleumier, de Lyon, annonce la publication du fascicule de 1940 de la *Revue des Études latines*. M. Waltz, de Lyon, a été empêché, par des difficultés de passeport, de se rendre à l'invitation du Groupe. M. Fabre a envoyé pour cette séance un message de cordial et fidèle souvenir. M. Favez rappelle la mémoire de plusieurs latinistes morts récemment : M. de Labriolle, un des latinistes les plus distingués de France et celui qui connaissait le mieux la patristique ; M. Albertini, grand historien de l'histoire romaine et des antiquités ; M. Faider, de Gand, qui unissait à une grande culture une bonne grâce incomparable.

Le procès-verbal de la dernière séance lu et adopté, M. Favez soumet à l'assemblée les sujets d'histoire et d'archéologie proposés pour le prochain concours. Le choix se fixe sur les sujets suivants : *Histoire* : 1. La personnalité de Saturninus. — 2. Les causes de la guerre de Trajan contre les Parthes. — 3. Sulpicius Severus et l'état de la Gaule au IVe siècle ap. J.-C. — *Archéologie* : 1. Enquête sur la population de la Suisse à l'époque romaine d'après les inscriptions : provenance et condition sociale. — 2. Étude sur les relations commerciales de l'Helvétie avec l'Empire d'après la céramique (poterie sigillée). — 3. Marc-Aurèle et son règne d'après les monuments contemporains (bas-reliefs de la colonne ; bas-reliefs de l'arc ; monnaies). — L'assemblée, se ralliant à l'avis de Mme Virieux, décide de prolonger d'un an le délai pour le concours d'histoire littéraire et d'annoncer cette année le concours d'histoire et d'archéologie pour 1943 ; de cette façon, les candidats souvent mobilisés auront cependant la possibilité de terminer leur travail. — Berne sera le lieu où se tiendra la prochaine séance.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. Favez donne la parole à M. P. Collart, chargé de cours aux Universités de Genève et de Lausanne, pour une communication sur *Le Bas-Valais à l'époque romaine d'après les inscriptions de Saint-Maurice* (cf. P. Collart, *Inscriptions latines de Saint-Maurice et du Bas-Valais*, Revue suisse d'Art et d'Archéologie, III, 1941, p. 1 à 24 et 65 à 76, et pl. 1 à 4 et 21 à 25 ; *Quand la Vallée Pennine fut-elle détachée de la Rhétie?* Revue d'Histoire suisse, XXI, 1941).

Les inscriptions romaines conservées à l'abbaye de Saint-Maurice ou découvertes dans les environs ont déjà été recueillies, en partie, par Th. Mommsen, dans les *Inscriptiones Confoederationis Helveticae latinae*, puis dans le tome XII du *Corpus*. Mais plusieurs documents nouveaux, demeurés inédits ou peu connus, sont venus s'adjoindre à cette collection, qui présente un vif intérêt pour la connaissance de la vie politique, administrative et religieuse du Bas-Valais à l'époque romaine. Un premier groupe est constitué par les dédicaces religieuses. Elles montrent que les dieux romains et le culte des empereurs pénétrèrent de bonne heure en Valais. Un autel dédié à Mercure et aux « numina » des empereurs donne pour la première fois le nom officiel du poste de la « quadragesima Galliarum » établi à Saint-Maurice : *statio Acaunensis*.

Les dédicaces à des membres de la famille impériale constituent un second groupe d'inscriptions. Elles montrent la situation prépondérante occupée dans le Valais romanisé par le chef-lieu des Nantuates jusqu'au milieu du I^er^ siècle de notre ère. — Aux monuments romains d'Octodurus connus par les fouilles, on peut adjoindre aujourd'hui celui que mentionne une inscription fragmentaire exhumée à Martigny et conservée, elle aussi, à Saint-Maurice. Elle était destinée à commémorer la reconstruction d'un édifice détruit par le feu, édifice dans lequel avait été aménagé un « auditorium », c'est-à-dire une école destinée aux rhéteurs et aux grammairiens. Nous connaissons, par d'autres inscriptions, certains de ceux qui l'avaient fréquentée. Ainsi s'ouvre un aperçu suggestif sur la vie intellectuelle du Valais vers la fin du II^e^ siècle de notre ère.

Les inscriptions funéraires nous font connaître maints personnages qui vécurent dans la région. Mais une catégorie plus instructive encore de pierres inscrites, ce sont les milliaires qui jalonnaient la route du Grand-Saint-Bernard, et qui, par leur nombre et leur date, montrent l'importance persistante de cette voie pour le développement du Valais jusqu'au IV^e^ siècle de notre ère.

L'inscription de Martigny, déjà signalée, mentionne pour la première fois le nom d'un des procurateurs qui gouvernèrent, après 171, la province formée de la réunion du Valais et de la Tarentaise. Précédemment le Valais était rattaché à la Rhétie. La date du remaniement provincial dans lequel le Valais fut ainsi impliqué peut être considérée aujourd'hui comme établie : ce fut Marc-Aurèle qui constitua, d'abord, sous un autre nom, la province procuratorienne appelée, dans le système de Dioclétien, Alpes Grées et Pennines. Et, en dépit d'une opinion souvent répandue, l'examen des documents qui attestent l'union du Valais et de la Rhétie nous oblige à descendre jusqu'à cette date. Ce sont, avec deux inscriptions plus anciennes, un texte de Ptolémée

rédigé vers le milieu du IIe siècle, et surtout une dédicace à un gouverneur de Rhétie Vindélicie et de la Vallée Pennine, qui ne peut être antérieure au règne simultané de Marc-Aurèle et de Lucius Verus (161 à 169 ap. J.-C.). Une curieuse particularité dans l'orthographe de ce texte, la transcription *ai* de la diphtongue *ae*, n'est pas ici, comme on l'a cru, une manifestation de la mode d'archaïsme en honneur sous le règne de Claude (ce qui obligerait, contre toute vraisemblance, à dater l'inscription du Ier siècle), mais un phénomène régional, courant à Vérone, où l'inscription a été trouvée, et qu'on peut expliquer par l'influence dialectale du vénète, dont la forme *-ah* devient *-ai* dans les transcriptions en caractères latins. Ainsi se trouve fixée une date importante de l'histoire du Valais romain, qu'une interprétation erronée d'un texte épigraphique avait pu longtemps rendre flottante.

M. Favez félicite M. Collart de son travail de reconstruction historique dans un domaine qui nous touche de si près.

M. Niedermann discute la graphie *ai* pour *ae*, dont M. Collart fait état pour fixer certaine chronologie. Pour que l'argumentation soit concluante, il aurait fallu montrer que cette graphie, abolie après le règne de Claude, se trouve non seulement à la fin, mais encore à l'intérieur des mots, et en dehors du règne de Claude. — M. Collart répond qu'il s'agit d'un phénomène local et non temporel, attesté par les statistiques écrasantes de Hehli.

II. — M. Niedermann prend la présidence et donne la parole à M. Favez pour une communication sur *La fuite de saint Cyprien lors de la persécution de Décius.*

Considérant que les auteurs qui se sont occupés de cette question ne l'ont fait qu'en passant, M. Favez la trouve assez importante pour la traiter avec quelques détails. Il partage l'opinion générale qui attribue avant tout cette fuite à des motifs désintéressés. Aux arguments habituels (présomptions d'ordre psychologique, explications de Cyprien lui-même, sa sollicitude pour son troupeau pendant son absence), il en ajoute d'autres, le plus souvent négligés jusqu'à présent, et qui, fondés sur des faits, lui semblent difficiles à récuser. Il entend par là les témoignages d'approbation que la conduite de l'évêque de Carthage rencontra auprès de l'Église de Rome, précédemment prévenue contre lui, et auprès de certains membres de sa propre Église.

M. Niedermann remercie et félicite M. Favez de sa communication. Personnellement, il a l'impression que l'insistance que saint Cyprien met à justifier sa conduite montre qu'il se sentait coupable.

Pour M. de Plinval, les raisons psychologiques invoquées par M. Favez sont valables. Saint Cyprien, souvent guidé par des avertis-

sements divins, a dû avoir des arguments ne venant pas de lui, car il n'a pas fui plus tard devant la mort, quand il l'aurait pu. Nous avons d'ailleurs toute une littérature sur cette question de la fuite : Tertullien, saint Augustin ; celui-ci donne des explications qui justifient la conduite de saint Cyprien.

Après le déjeuner, M. M. Zermatten, homme de lettres, parla en poète de *L'âme valaisanne*, puis, sous la direction érudite de M. le chanoine Dupont-Lachenal, président de la Société d'histoire du Bas-Valais, les membres du Groupe romand visitèrent l'abbaye et son trésor.